



Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 février 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2025

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 février à 18H30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, dans la Salle du Conseil, après convocations légales adressées le 13 février sous la direction de Monsieur Bernard RIPOCHE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Maire	M. RIPOCHE
Adjointes	MME RAMERINI
Adjoints	MM. CHATELET et DURET
Conseillères Municipales	MMES GREGOIRE, HAMET, ROCHE et ROBERT
Conseillers Municipaux	MM. BENISTANT, CAYRAT, GARNIER, REVOL, et STEVENIN

ABSENTS EXCUSES :

MME CHALEYAT	a donné pouvoir à	M. REVOL
MME DE ALMEIDA	a donné pouvoir à	M. CHATELET
MME FOUREL-EDELBLUTH	a donné pouvoir à	M. DURET
M. MORIN	a donnée pouvoir à	M. CAYRAT
M. SANNIER	a donnée pouvoir à	MME RAMERINI

ABSENTE NON EXCUSÉE : MME CHANTRE

Désignation du/de la Secrétaire de séance

Mme Sabine ROCHE est désignée Secrétaire de séance.

Quorum

Nombre de conseillers en exercice : 19
 Etaient présents : 13
 Votants : 18

Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 3 décembre 2024 est arrêté à l'unanimité des votants.

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 février 2025

Approbation de l'ordre du jour

N° ORDRE	N° DELIB.	OBJET DE LA DELIBERATION	DATE DU CONSEIL MUNICIPAL	VOTE
1	D2025-01	Approbation de l'Avant-Projet Définitif (APD) pour la Création d'un espace multi-services regroupant une bibliothèque communale, une MJC et une « la poste agence communale »	18/02/2025	Approuvée à l'unanimité
2	D2025-02	Approbation de la modification du plan de financement de l'opération : « Création d'un espace multi-services comprenant la nouvelle bibliothèque, la MJC et une Agence postale communale »	18/02/2025	Approuvée à l'unanimité

AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

1. D 2025-01 Approbation de l'Avant-Projet Définitif (APD) pour la Création d'un espace multi-services regroupant une bibliothèque communale, une MJC et une « la poste agence communale »

Vu le code Général des collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°D2024-03 du Conseil Municipal en date du 13 février 2024 approuvant l'opération de Création d'un espace multi-services regroupant une bibliothèque communale, une MJC et une « la poste agence communale » et son plan de financement ;

Considérant l'APD réalisé par le maître d'œuvre ;

DESIGNATION DES LOTS	MONTANT en € H.T.
Lot n°1 – Terrassement / VRD	100 000
Lot n°2 – Gros œuvre	129 270
Lot n°3 – Charpente	267 051
Lot n°4 – Menuiseries extérieures (Alu)	47 300
Lot n°5 – Menuiseries intérieures (Portes stratifié)	14 300
Lot n°6 – Cloisons, doublages, plafonds	50 090
Lot n°7 – Peinture	19 445
Lot n°8 – Chape liquide	4 800
Lot n°9 – Carrelage collé, Faïence	31 083
Lot n°10 – Plomberie, Chauffage, VMC	86 000
Lot n°11 – Électricité	37 600
MONTANT en € HT avec VRD	786 939

Surface Utile	237,16
Prix au mètre carré (€.HT/m ²) avec VRD	3 318



Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 février 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'Avant-Projet Définitif (APD) pour la Création d'un espace multi-services regroupant une bibliothèque communale, une MJC et une « la poste agence communale », tel que détaillé ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce projet.

Teneur des discussions : aucun débat particulier.

- | |
|--|
| <p>1. D 2025-02 Approbation de la modification du plan de financement de l'opération : « Création d'un espace multi-services comprenant la nouvelle bibliothèque, la MJC et une Agence postale communale »</p> |
|--|

Vu le code Général des collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°D2024-03 du Conseil Municipal en date du 13 février 2024 approuvant l'opération de Création d'un espace multi-services regroupant une bibliothèque communale, une MJC et une « la poste agence communale » et son plan de financement ;

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de l'aménagement de la zone des Gamelles, la Commune envisage la construction d'un espace multiservices comprenant un espace pour la bibliothèque, un espace d'exposition et d'animation, un espace pour la MJC et un espace Poste.

Outre la participation de l'Aménageur privé, la société DROME ARDECHE IMMOBILIER (DAI), prévue dans le PUP, pour la construction de l'espace bibliothèque, ce nouvel espace multiservices peut bénéficier de financements publics et privés.

Au vu des marchés publics déjà signés et de l'APD du maître d'œuvre, il est nécessaire d'ajuster les coûts prévisionnels de l'opération, ainsi :

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 février 2025

COÛT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION :

	MONTANT EN € H.T.
DEPENSES TRAVAUX CONSTRUCTION	
Etudes	17 625
Maitrise d'œuvre	67 305
VRD/Réseaux	100 000
Travaux construction bâtiment	686 939
Travaux création places de parking	21 000
SOUS-TOTAL	892 869
DEPENSES AMENAGEMENT	
Achat Mobilier	45 000
Acquisition Matériel informatique	9 300
Acquisition Système informatique	2 200
Acquisition collections	30 160
SOUS-TOTAL	86 660
DEPENSES GLOBALES	979 529

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION :

	MONTANT EN €	Pourcen- tage
DETR/DSIL	132 642	14%
DGD - Travaux construction	178 778	18%
DGD - Aménagement	25 998	3%
Conseil Régional	50 298	5%
Conseil Départemental - Construction et Aménagement	225 519	23%
EPCI - Fonds de concours	0	0%
Total des aides publiques (80% maximum)	613 236	63%
Autofinancement	Emprunt	0
	Fonds propres	225 758
Autres financements privés (CAF...)		
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	53 325	5%
Aménageur - PUP	67 211	7%
La Poste	20 000	2%
Total financements privés	140 536	14%
Coût total prévisionnel de l'opération (en HT)	979 529	100%

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 février 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification du plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Teneur des discussions : aucun débat particulier.

AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

1. Décisions du Maire prises selon les délégations attribuées par le Conseil Municipal

N° DECISION	OBJET DE LA DECISION	DATE DE LA DECISION	ENTREPRISE	MONTANT EN € TTC
39 - 2024	Demande de subvention SDED leds école	05/12/2024		
40 - 2024	Achat d'une tronçonneuse	06/12/2024	FAURE JARDINAGE	491,18
41 - 2024	Contrat CSPS - Espace multiservices	13/12/2024	ALPES CONTRÔLES	4 680,00
42 - 2024	Contrat CTC - Espace multiservices	13/12/2024	ALPES CONTRÔLES	10 560,00
43 - 2024	Installation de Leds à l'école élémentaire	24/12/2024	SONEPAR	9 514,34
44 - 2024	Installation de Leds à l'école maternelle	24/12/2024	SONEPAR	7 198,86
1 - 2025	Virement de crédits n°03-2024	07/01/2025		
2 - 2025	Expertise tilleuls RD 211	09/01/2025		720,00
3 - 2025	Prestation changement leds à l'école	10/01/2025	ROMAIN ELEC	3 828,00
4 - 2025	Achat panneaux signalisation "dons d'organes"	16/01/2025	SIGNAUX GIROD	244,00
5 - 2025	Installation d'un anti-spam professionnel - Mail in Black	21/01/2025	NUMERIAN	522,90
6 - 2025	Etude géotechnique bibliothèque	21/01/2025	ECR ENVIRONNEMENT	5 910,00
7 - 2025	Contrat contrôle et entretien des PEI	24/01/2025	VEOLIA	507,60/an
8 - 2025	Avenant CMR année scolaire 2024/2025	28/01/2025	LES CMR	2 170,97
9 - 2025	Demande de subvention Région transport école	10/02/2025		

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 18 février 2025

2. Ventes de concessions cimetières réalisées par le Maire selon les délégations attribuées par le Conseil Municipal

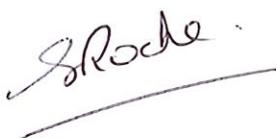
- Le 07/02/2025 : dossier n°109 concession d'un emplacement pour 30 ans, 290 €.

3. Questions et informations diverses

Sans objet.

La séance est clôturée à 19h20.

La Secrétaire de séance,
Sabine ROCHE



Le Maire,
Bernard RIPOCHE

